



**1889** : Lavignier écrit à Leopold II, roi des belges à propos de l'esclavage des Africains.

### **Lettre au père Louail pour l'ouverture de la maison de Lille (France) (8 novembre 1882)**

Mon cher Enfant,

Je veux, au commencement de votre séjour à Lille, vous tracer de nouveau le programme qui vous est imposé et que vous devez suivre dans votre maison. Vous devez donc :

1) Surveiller convenablement les jeunes Arabes qui suivent les cours de médecine. Le but à obtenir avec eux est qu'ils ne fassent pas de sottises et qu'ils travaillent convenablement. Mais il ne faudrait pas vouloir exercer vis-à-vis de ces jeunes gens une surveillance tracassière, comme celle qu'on exerce sur des enfants dans un collège.

2) Le but vraiment principal de votre maison est la création d'un troisième postulat pour l'école apostolique. Il faut donc faire connaître ce but par des circulaires semblables à celles de saint Laurent d'Olt, adressées dans les deux diocèses d'Arras et de Cambrai, et dans ceux de la Belgique. Vous m'en enverrez des modèles, je vous prie, avant de les faire imprimer et distribuer.

La règle à suivre est exactement la même que celle de l'école apostolique de Saint-Eugène que vous devez avoir entre les mains. Si vous ne l'avez pas, réclamez-la immédiatement à Saint-Eugène au père Lechптоis.

3) Le but non moins important de votre maison et le motif pour lequel elle a été placée au milieu de pays riches et chrétiens, c'est d'y créer des ressources, non seulement pour vos enfants, mais encore pour les trois autres écoles apostoliques de Saint-Eugène, de Saint-Laurent et de Malte. Pour cela il faut que, d'un bout de l'année à l'autre, quelqu'un

d'entre vous soit en quête, chacun à tour de rôle, soit dans les diocèses de Cambrai et d'Arras, soit en Belgique. A Cambrai vous n'aurez pas de difficultés puisque vous êtes dans le diocèse. A Arras, Mgr Meignan m'a promis de vous favoriser de son mieux. Vous irez le voir de ma part, quelque temps après son installation, pour le remercier et lui demander de vous signer simplement un celebret, avec permission de prêcher dans son diocèse. En Belgique, profitez du père Vynke, pendant que vous l'avez, pour ouvrir la voie.

Ces collectes pourraient adopter les trois formes d'adoption annuelle, de souscription, de sermons et collectes. La somme que vous devriez vous procurer ainsi serait de cent mille francs par année pour suffire aux besoins actuels et permettre de développer encore l'école apostolique de Saint-Eugène. En soi, cela paraît un gros chiffre, mais dans les diocèses dont je viens de parler ce n'est rien, et, avec votre zèle et votre habileté, c'est encore moins, si c'est possible.

Cependant, mon cher Enfant, je ne vous engage pas à trop vous confier en vous-même, défiez-vous-en, au contraire, tant que vous pourrez, et implorez le secours de notre Seigneur et de Notre-Dame d'Afrique par qui seuls vous pourrez tout. Adieu, mon cher Enfant. Je désire recevoir de temps en temps des lettres de vous, durant cette première année, afin de savoir comment vous marchez, et je reste toujours tout à vous de cœur en notre Seigneur.

